

Appel des acteurs de l'action culturelle en France

Cinéma et Audiovisuel, vers le démantèlement de la diversité culturelle en France ?

Une très forte baisse du soutien de l'État menace aujourd'hui la diffusion culturelle du cinéma et de l'audiovisuel sur tout le territoire.

Sans en préciser l'ampleur, les services du Ministère de la Culture et de la Communication et du Centre National de la Cinématographie confirment, dès 2008, une forte baisse des crédits déconcentrés disponibles en DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles), pour les festivals, les associations régionales de salles, les circuits itinérants et, plus généralement, l'ensemble des acteurs de l'action culturelle cinématographique du territoire français.

Le désengagement de l'État dans ce domaine serait catastrophique pour l'ensemble de la filière.

En effet, ce soutien financier de l'État (déjà très modeste avec moins de 5 millions d'euros en 2007) est vital pour la survie d'un grand nombre d'actions jouant un rôle essentiel dans la « démocratisation culturelle » qu'appelait de ses vœux le Président de la République dans sa lettre de mission à Madame la Ministre de la Culture. Sont menacés :

- *la circulation des oeuvres et leur rencontre avec un public large et diversifié,
 - *la diffusion du patrimoine cinématographique,
 - *l'accès à la diversité de la production (court métrage, documentaire, animation, fiction, expérimental...),
 - *la sensibilisation et la formation des publics, notamment le jeune public en temps scolaire et hors temps scolaire,
 - *l'aménagement culturel du territoire notamment en zone rurale et péri-urbaine.
- En outre, cette action culturelle **nullement symbolique ou à la marge**, génère activités, résultats et emplois au bénéfice de l'ensemble du cinéma dont elle contribue depuis des années au renouvellement. Affaiblir les acteurs de la diffusion culturelle c'est immédiatement limiter les ressources des salles de cinéma, des distributeurs, des producteurs, des auteurs et des réalisateurs et, par là même, menacer le champ de la création.

Menace imminente de rupture d'une politique d'aménagement culturel établie jusqu'ici selon le principe fondamental de l'égalité entre les citoyens français

Le Chef de l'État et les Ministres de l'Éducation Nationale et de la Culture ont légitimement désigné l'éducation artistique et culturelle comme une priorité. Or, l'éducation à l'image ne peut se développer si on affaiblit l'extraordinaire maillage des relais de cette action. S'agissant d'éducation artistique et culturelle autour du cinéma, les réseaux de salles de cinéma, festivals et autres associations partenaires des différents dispositifs jouent en effet un rôle déterminant. Ils ont permis aux projets *École et cinéma*, *Collège au cinéma*, *Lycéens et Apprentis au cinéma*, *Passeurs d'Images*, d'exister et de s'amplifier. Sans ce réseau, pas de dispositifs ambitieux de découverte du cinéma par les enfants, qu'ils soient encadrés par l'école ou par les animateurs socio-culturels.

Ces opérateurs, dans les domaines de la diffusion ou de la création, ont pu s'appuyer depuis de nombreuses années sur des cadres de coopération politique innovants et structurants voulus et soutenus par le Ministère de la Culture : le développement des conventions Etat- Régions,

la nomination de nombreux conseillers cinémas dans les DRAC ont accompagné et consolidé l'ensemble de leurs actions en faveur de la diversité culturelle. Cette remise en question aurait pour conséquence à très court terme de rompre ce pacte de solidarité au détriment des territoires les plus fragiles.

Il y a aujourd'hui urgence à infléchir les arbitrages budgétaires en cours. Ils mettent en danger les acteurs de la diffusion culturelle du cinéma, et ce, d'autant plus, qu'ils sont menés sans aucune concertation.

Sans une préservation des moyens financiers, les conséquences sur l'emploi culturel local et sur l'économie des nombreux territoires concernés seront désastreuses.

C'est au Ministère de la Culture qu'il appartient de redonner un sens à la part « non rentable » de l'activité humaine, celle de l'art et de la culture

Parce que le cinéma est aussi un Art, le Ministère de la Culture avait jusqu'à présent toujours contribué directement à poser et entretenir l'équilibre entre Art et industrie, soutenant financièrement en région des organismes dont l'objectif est de rendre accessibles partout en France des oeuvres cinématographiques nombreuses et variées à des publics eux-mêmes variés.

Si la politique n'est pas seulement une affaire de gestion et d'argent, il en est de même pour le cinéma, dont la diversité a besoin d'une politique culturelle d'Etat ambitieuse pour perdurer. Après le soutien réaffirmé en mars 2007 à Montréal par 38 coalitions pour la diversité culturelle au sein de l'UNESCO, ce désengagement, s'il se confirmait, constituerait un très mauvais signal à l'attention de nos voisins et partenaires européens vis-à-vis desquels la France a toujours joué un rôle moteur dans la reconnaissance du cinéma comme un art à part entière.

Nous qui créons, fabriquons, produisons, diffusons, accompagnons des films partout en France, qui amenons le cinéma dans les villages, les quartiers, les écoles, dans des salles et aussi dans la rue, dans les hôpitaux ou dans les prisons, qui organisons des festivals, des ateliers, des rencontres entre les professionnels et le grand public, nous qui soutenons un cinéma de qualité, de courage, d'indépendance et de création, dans le cadre d'une politique nationale concertée et durable fondée sur l'intérêt général, dans le cadre de la reconnaissance par l'OMC du principe de l'exception culturelle et pour la diversité culturelle soutenue par l'UNESCO,

appelons solennellement l'État à réaffirmer la place du cinéma et de l'audiovisuel dans le champ de l'art et de la culture,

► **invitons** largement les personnes, les structures, organisations syndicales, professionnelles et associatives qui se sentent concernées ou solidaires à se mobiliser dans la vigilance à chaque échelon du territoire, et, pour combattre ensemble les effets négatifs des arbitrages budgétaires pour 2008, **nous leur donnons rendez-vous**

le vendredi 11 janvier à 11H30 à Paris pour une rencontre de tous les acteurs de l'action culturelle en France (le lieu vous sera communiqué ultérieurement)

Premiers signataires :

ACAP – Pôle Image Picardie

ACC - Association des Cinémas du Centre – région Centre

ACID – Association du cinéma indépendant pour sa diffusion

ACRIF – Association des cinémas de recherche d'Ile de France

ACOR – Association des cinémas de l'ouest pour la recherche
AFCA – Association française du cinéma d'animation
Agence du court métrage
Athmosphere 53 – Mayenne
CAC Sud 22 – Comité d'Action Culturelle Sud des Côtes d'Armor
Carrefour des festivals
Centre Images – région Centre
Cin'écran - Association pour la promotion de la culture cinématographique en Morbihan
Cinéfol 31 – Fédération des oeuvres laïques de la Haute-Garonne
CinéLigue Nord-Pas de Calais
Cinéma du Sud – région PACA
Cinéphare – Association de cinémas du Finistère
Corsica.Doc – région Corse
Documentaire sur Grand Écran
Écran Mobile – réseau Ligue de l'Enseignement – Franche Comté
Enfants de cinéma
FFMJC -Fédération française des maisons des jeunes et de la culture
Génériques – réseau Ligue de l'Enseignement – région Basse-Normandie
GNCR – Groupement national des cinémas de recherche
Graines d'Images – réseau salles Art et Essai de la Sarthe
Gros Plan – Quimper, Finistère
KYRNEA International – Passeurs d'images
Languedoc-Roussillon Cinéma
Ligue de l'enseignement
Macao – Association cinémas de la Manche du Calvados et de l'Orne
Maison de l'Image en Basse Normandie
MJC Aliénor d'Aquitaine – Poitiers
ROC – Regroupement des organisations du Court
SRF – Société des réalisateurs de films
UFFEJ – Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse
Uffej Bretagne - Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne
Festival En route vers le monde – EPCC cinématographique Yonnais
Le Cinématographe -- Ciné-Nantes Loire Atlantique
Cinéma Café des Images - Hérouville St.Clair
Cinéma Jour de fête – Gisors
Cinéma La Coursive Scène Nationale - La Rochelle
Cinéma Le Concorde – Nantes
Cinéma Le Cratère – Toulouse
Cinéma Le Palace – Loisirs et culture - La Ferté Bernard
Cinéma Le Rex – Cinémamers – Mamers
Cinéma Le Vox -- Vox Populi - Château-Renard
Institut Jean Vigo -- Perpignan
Avec le soutien du FPEA -- Forum permanent pour l'éducation artistique